

Ministère de la Justice

NOR : JUSF2407041A

- ☐ Titulaires : Monsieur Mickaël Gaget ;
Monsieur Hakim Ghemid.
- ☐ Suppléants : Madame Noémie Blondeau ;
Madame Mélanie Bourguine.

Pour le Syndicat national des personnels de l'éducation et du social – Protection judiciaire de la jeunesse – Fédération syndicale unitaire (SNPES- PJJ/ FSU) :

☐ Titulaires : Monsieur Mathieu Moreau ;
Madame Sylvie Liénard ;
Monsieur Eric Saenz ;
Monsieur Cédric Soltani ;
Madame Valérie Bernot.

☐ Suppléants : Monsieur Samir Bouguern ;
Madame Audrey Javeley ;
Monsieur Xavier Rigolot ;
Madame Johanna Syda.

Pour Force Ouvrière Justice – Protection judiciaire de la jeunesse (FO Justice PJJ) :

☐ Titulaires : Madame Samia Sid ;
Monsieur Kamel Boudjhalat.

☐ Suppléant : Madame Soraya Sid ;
Madame Mélanie De Brito.

Pour la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)

☐ Titulaire : Monsieur El Hadji Fall.

☐ Suppléant : Monsieur Arnaud Grangier.

Article 2

Les mandats des représentants mentionnés ci-dessus prennent effet à compter de la publication du présent arrêté.

Article 3

Le Directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse de Grand-Centre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 7 mars 2024


Le Directeur interrégional,
Renaud HOUDAYER